

NEWS ARPITETTAZ

Transformation et agrandissement de la cabane



**COOL ! On y est presque côté financement ;
Pas encore tout-à-fait côté construction. Alors courage !
On compte sur vous !**

Les travaux

Grâce à une météo clémente, des équipes de maçons, de charpentiers et d'hélicoptères formidables, grâce aussi aux membres de la commission Arpitettaz, aux quelques bénévoles et aux gardiens/iennes motivés et très efficaces, notre nouvelle cabane est sous toit. La nouvelle STEP a trouvé sa place près de la cabane, côté Col de Milon. (*voir aussi « Galerie photos » sous rubrique « Section »*)

Mais il ne faut surtout pas baisser la garde maintenant car il reste encore beaucoup à faire d'ici à fin octobre pour que la cabane soit prête à accueillir nos randonneurs d'hiver : couverture du toit et des façades, revêtements des planchers, peinture, installation de la nouvelle cuisine, chauffage, ameublement des nouveaux locaux, sanitaires, électricité, installations solaires ; terrassements, beaucoup de rangement ... et j'en passe.

APPEL AUX VOLONTAIRES : d'ici à fin octobre, nous aurons besoin de **bénévoles** pour nous aider à toutes sortes de travaux, que ce soit pour une semaine, quelques jours ou un week-end prolongé. Des travaux de finition, peinture, rangement, terrassement, coupe de bois, etc. vous attendent, de même que du gardiennage (en octobre). Les intéressés voudront bien s'annoncer à la direction des travaux, Pierre Hanhart , tél. 079 607 95 53 (LAISSER UN MESSAGE) ; mail : pierre-hanhart@bluewin.ch. Merci d'avance.

Le financement

A ce jour, une part très importante du financement du projet est assurée grâce à la subvention du Comité Central du CAS, aux fonds propres de notre section, aux dons très substantiels de diverses organisations, à la généreuse donation de l'Hoirie Pierre Schenk ainsi qu'à divers dons et parts sociales des entreprises adjudicataire, des communes du district, des sections amies du CAS et naturellement des membres de notre section. Selon

nos estimations, il manquerait encore environ CHF 56'000 pour éviter d'épuiser entièrement notre fonds de réserve et de recourir de manière trop importante à notre emprunt NPR. Mais c'est déjà formidable ! **Près d'un quart des membres de notre section** ont répondu à notre appel et ont manifesté leur générosité en faveur du projet Arpitettaz, et ce pour un montant de près de 80'000.- CHF.

ALORS ENCORE UN PETIT EFFORT ! Nul doute que les trois quarts des membres restants auront une folle envie de participer à cette merveilleuse aventure :

- En souscrivant une ou plusieurs **parts sociales** de CHF 250.00 chacune à verser sur le compte

14-358063-9
Section La Dôle du CAS
Construction Arpitettaz
Ruelle des Moulins 13
1260 Nyon

Motif versement
Cab. Arpitettaz
___ parts de CHF 250,00

- En faisant un **don en espèce**, déductible fiscalement, sur le

compte 30-541118-8
Schweizer Alpen-Club
Spendenkonto
3007 Bern

Motif versement
Cab. Arpitettaz
DONS

Vous pouvez trouver les documents explicatifs relatifs aux parts sociale et aux dons dans le bulletin No 2/2015 de la Section (à trouver également sur le site internet de la Section).

D'avance un chaleureux merci

Gardiennage d'hiver/printemps 2016

Qui parmi les membres ne serait pas tenté d'être parmi les premiers à être gardien durant 1 semaine dans la toute nouvelle cabane, durant la période allant du 19 mars au 25 avril 2015 environ. Vous aurez ainsi le plaisir d'inaugurer la nouvelle cuisine, la confortable chambre des gardiens ou le spacieux vestiaire d'entrée ? **Si c'est votre cas, n'hésitez pas à contacter l'intendant à l'adresse suivante : cabane@arpitettaz.ch** . Une expérience de gardien d'été ou hiver est souhaitable.

Pour la Commission Arpitettaz
André Stäubli